

Conseil communal

Procès-Verbal

Séance du 24 avril 2023 à 19H30

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Martine GAEREMYNCK, Eric BERTEAU, Agnès MUAMBA KABENA, Laurent LAUVAUX, Sabine CORNELIUS, Christine KEIGHEL - EECKHOUDT, Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : Nino MANZINI, Muriel DE DOBBELEER, Pierre-Yves HUBAUT, Conseillers communaux.

Objet n°22 - Question orale de la Conseillère Anne-Françoise PETIT JEAN relative à la pétition des habitants rue Neuve et rues adjacentes.

Les membres du Conseil communal prennent connaissance de la question orale de Madame la Conseillère Anne-Françoise PETIT JEAN relative à la pétition des habitants de la rue Neuve et des rues adjacentes.

Il y a quelque temps, une pétition a été adressée au Collège par les habitants de la rue Neuve et des rues adjacentes. Cette pétition, signée par 95 citoyens mentionne les dangers auxquels sont exposés les usagers faibles et particulièrement les enfants dans ces rues et ce, depuis la mise à sens unique de la rue d'Ecaussinnes qui a fait de la rue Neuve une voie de transit.

Les dangers et problèmes sont nombreux : vitesse excessive des voitures et des bus, vibrations, embouteillages, passages de camions, pollution sonore, dégâts aux habitations et aux véhicules stationnés...

Nous savons que des travaux sont prévus et que la rue Neuve sera complètement rénovée mais actuellement, les risques d'accidents sont présents au quotidien, les problèmes d'insécurité subsistent et aucune solution, même temporaire, n'est proposée.

Voici mes questions :

- Le Collège a-t-il pris connaissance de la pétition qui lui était adressée ?
- Suite à cette pétition qui démontre l'inquiétude des riverains, comptez-vous mettre en place des dispositifs de sécurité provisoires en attendant les travaux ?
- Dans l'affirmative, pourriez-vous nous dire quels seront ces dispositifs ?

Monsieur l'Echevin Huart répond à la question :

Nous avons bien pris connaissance de cette pétition et l'avons lue avec beaucoup d'attention. Une réponse à chaque pétitionnaire a, d'ailleurs, été distribuée vendredi dernier.

Actuellement, nous y avons placé un analyseur de trafic (boîte noire sans écran) afin de pouvoir avoir un portrait le plus juste possible de la situation actuelle en termes de vitesse et de fréquentation, ce boîtier est très discret afin de ne pas fausser les informations.

Nous placerons dans un second temps un radar avec écran : plus visible, celui-ci a tendance à diminuer la vitesse. Il pourrait être maintenu en place.

Prochainement, le service Mobilité va se faire accompagner pour travailler sur un centre-ville apaisé, zone 30 comme nous l'avons voté à l'unanimité dans le cadre du plan cyclable, cela va de pair avec l'étude de la mise en sens unique de la rue Neuve en parallélisme avec la rue de France afin de pouvoir gagner de l'espace et créer des voies cyclables.

Enfin comme vous avez pu le dire, et mon collègue André-Paul Coppens l'expliquer lors du dernier Conseil, des travaux plus conséquents sont prévus dans le prochain PIC.

Madame la Conseillère Anne-Françoise PETIT JEAN réplique

J'ai reçu les infos le 16 avril et les citoyens n'avaient pas encore reçu la réponse du Collège. Avec le retour des beaux jours, il y aura des radars préventifs mais il n'y aurait pas d'autres moyens comme les chicanes ?

Monsieur l'Echevin Huart répond

On va étudier la situation mais cela prend énormément de temps ce genre d'études et on va se faire accompagner par quelqu'un supplémentaire, notamment sur la rue Neuve.

Cela doit être en concertation avec les riverains, processus qui sera mis en place progressivement, on s'attèle à faire cela dans les prochains mois.